



Communiqué de presse
Paris, le 8 avril 2016

Accord régional de partenariat pour l'Euro 2016 Quand le sport devient un tremplin vers l'emploi

À l'occasion du comité de pilotage francilien de l'Euro 2016, le 8 avril, l'État, l'Euro 2016 SAS, la Fédération de football de Paris et d'Île-de-France, les collectivités territoriales et les partenaires associés ont signé un accord de partenariat pour la croissance et l'emploi. Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a souligné l'importance du sport en termes de cohésion nationale mais également en termes d'emploi, « *les engagements pris aujourd'hui font de l'Euro 2016, un tremplin vers l'emploi, conjuguant parfaitement sport et insertion professionnelle* ».

Un accord pour encadrer l'emploi lié à l'Euro 2016

Cet accord régional de partenariat pour l'Euro 2016 a pour objectif de mettre en place une coopération approfondie entre les signataires afin de saisir les opportunités offertes par l'Euro 2016 en termes de croissance et de création d'emplois.

Les emplois créés à l'occasion de cet événement et labellisés « Emploi 2016 » concernent prioritairement les personnes éloignées du marché du travail, principalement les jeunes demandeurs d'emploi et les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Trois grands objectifs

Cet accord régional de partenariat se base sur trois grands objectifs :

- recenser les besoins en emploi et en recrutement par secteur d'activité ;
- mettre en visibilité les offres d'emploi et accompagner les demandeurs d'emploi ;
- favoriser l'insertion durable dans l'emploi.

Afin de mettre en place ces objectifs, tous les services de l'État concernés sont mobilisés. Ainsi, la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) organisera des réunions avec les branches professionnelles concernées (sécurité, restauration...) pour les aider à répondre qualitativement et quantitativement aux besoins en recrutement et en qualification générés par l'Euro 2016. Pôle emploi a d'ores-et-déjà désigné des agences référentes par secteur d'activité, pour l'Euro 2016, ainsi l'agence de Seine-Saint-Denis centralise tous les besoins dans le domaine de la sécurité.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>